

-République Française-

2025112705

VILLE de VARENNES-sur-ALLIER

DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL

Les membres du Conseil municipal se sont réunis au Salon d'Honneur, le jeudi 27 novembre 2025 à 18h30 sous la présidence de M. LITAUDON, Maire.

Date de convocation : 21 novembre 2025

Etaient présents : M. MONIER, Mme PERICHON, M. ALLAIN, Mme PARRET BONMARTIN, M. ATHAYNE, Mme DESVIGNE, Mme LACAUX, Mme FAURE, Mme DIAT, Mme IMBERT, M. SAUVESTRE, Mme MARTINET SCHIRCH, M. RENON, M. CARBON, M. OLIVEIRA, M. GALAND, Mme MORAND ;

Étaient absents : M. JOLY, M. MERCIER, Mme AZEVEDO, Mme MARTIN, M PERET ;

Pouvoirs : Mme FERREIRA (à Mme PERICHON), M. PISSOCHET (à Mme MARTINET SCHIRCH), Mme DAVAUD (à M. MONIER), Mme LUCOTTE (à M. LITAUDON) ;

Secrétaire de séance : Mme IMBERT ;

Objet : Fixation du prix du repas du Noël solidaire de la résidence Jeanne Saulnier

VU le Code Générale des Collectivités Territoriales ;

CONSIDERANT que le 25 décembre 2025, la résidence Jeanne SAULNIER organise un repas de Noël solidaire destiné à accueillir les personnes âgées isolées ; que dans le cadre de cet événement les agents du service ont réussi à obtenir une subvention de 200 € de la Charte des Aînés ;

CONSIDERANT qu'après recherches, le repas, préparé par un traiteur, coûtera 33 € par personne ;

CONSIDERANT qu'il est proposé au conseil de fixer le prix du repas à 10 € ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

Décide de fixer le prix du repas du Noël solidaire de la résidence Jeanne Saulnier à 10 €.

Le 3/12/2025

Le Maire,

Roger LITAUDON



Envoyé en préfecture le 03/12/2025

Reçu en préfecture le 03/12/2025

Publié le 03/12/2025



ID : 003-210302980-20251127-DEL2025112705-DE